

COMMISSION D'ARBITRAGE

REUNION DU LUNDI 9 DECEMBRE 2024 à 18 heures 30

Présents : MM. BERNARD, CHANUDET, COLLIN, COUT, DEFRENEIX, GANDOIS, LALANDE, MONDON R., MONDON Th., OVAN, PETIT-PIERRE.

Excusée : Mme LABETOULLE, MM. CHRISTY, VILLATTE.

La séance est ouverte par Serge AUBLANC, Président du District de Football de la Creuse.

Il informe les Membres de la nomination de Philippe COLLIN à la présidence de la Commission d'Arbitrage, validée à la majorité par le Comité de Direction lors de sa réunion du 12 novembre 2024.

Il restera attentif aux choix de cette dernière et apportera tout son soutien envers l'arbitrage creusois.

POINT SUR LES FORMATIONS (District et FIA)

Les réunions de formations/informations en arbitrage 2025 auront lieu au District à partir de 18 heures 30 les vendredis 10 janvier, 7 février, 14 mars et 4 avril.

Pour pallier l'absence de réunions de la première partie de saison, il sera mis en place deux questionnaires EVALBOX qui valideront la présence à deux formations.

La Formation Initiale en Arbitrage prévue les 14 et 15 décembre accueillera 8 candidats représentant les clubs de Grand-Bourg, Mérinchal, Ste Feyre, Bourganeuf, St Silvain-Montaigut, Gouzon Avenir, Jarnages-Parsac et Auzances.

A l'issue de cette formation, il restera 11 clubs en infraction au regard de l'obligation des clubs vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage.

La Commission procédera à des réunions d'information envers ces clubs.

POINT SUR LES OBSERVATIONS

A ce jour, environ 30 % d'observations ont été effectuées.

Devant l'obligation fédérale de la mise en place de rapports d'observation informatisés, il est décidé de procéder à une réorganisation à compter de la saison 2025/2026.

Le groupe D3-D4 sera accompagné une fois (sans rapport).

Le groupe D2 sera observé une fois (avec rapport).

Le groupe D1 sera observé deux fois (avec rapport).

POINT SUR LES DESIGNATIONS

La mise en place prochaine du portail bleu concernant les désignations oblige la Commission à donner l'accès à l'un de ses Membres pour la saisie de désignations.

Les futures modalités de désignation seront définies prochainement.

Le règlement intérieur en cours d'ajustement précisera les obligations des arbitres.

POINT SUR LES INDEMNITES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'OBSERVATION

Le Président Philippe COLLIN présente la décision du District de diminuer les indemnités de frais de déplacement des élus des différentes Commissions du District.

La Commission d'Arbitrage est solidaire de cette décision mais alerte le Président Serge AUBLANC concernant les différentes indemnités d'accompagnement et d'observation des arbitres qui, eux, sont indexés sur la base FFF et le maintien du forfait kilométrique.

Le Président en prend note et informera son Comité de Direction lors de la prochaine réunion.

MISE EN PLACE D'UNE ADRESSE MAIL ARBITRAGE

A compter du 1^{er} janvier 2025, la mise en place d'une adresse mail dédiée à l'arbitrage sera fonctionnelle (arbitrage.district23@gmail.com).

Elle sera gérée par le Président et le Secrétaire.

Elle aura pour but de traiter tous les sujets en lien avec l'arbitrage et sera un relais pour les services administratifs du District.

Chaque arbitre sera avisé personnellement.

COURRIERS RECUS

Virginie LABETOULLE a informé le Président qu'elle souhaitait se mettre en retrait de la Commission d'Arbitrage jusqu'à la fin de saison pour raisons personnelles.

La Commission la remercie pour les services rendus.

Une demande de mise à jour de la Commission sur le site du District sera envoyée.

La modification de règlement intérieur est débattue et demande encore à être améliorée.

Le Président demande à chacun de proposer son évolution.

Guy DEFRENEIX informe la Commission sur les manquements significatifs d'un arbitre décelé lors d'une observation.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, et tous les participants s'étant exprimés, la séance est levée à 21 heures.

Prochaine Commission : lundi 13 janvier 2025 à 18 heures 30.

Le Secrétaire de Séance : Jean-Louis OVAN.

Le Président : Philippe COLLIN.